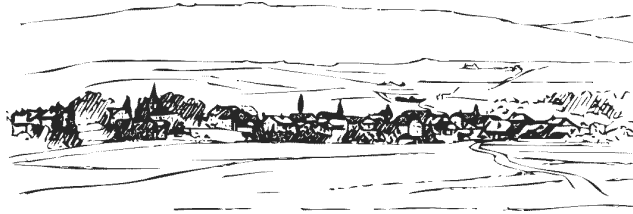




**Commune de Lignières**  
Place du Régent 1  
2523 Lignières



**Procès-verbal du Conseil général du 6 avril 2023**  
**Salle de la Gouvernière**  
**Séance extraordinaire**

Ordre du jour

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 16 février 2023.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Communications du président.
5. Nomination d'un membre au Conseil d'Evénements scolaires (CESC) suite à la démission de Mme Odile Schleppi.
6. Augmentation de la dotation en personnel de la Commune. Rapport à l'appui.
7. Demande de crédit d'engagement de CHF 55'000.- pour l'acquisition d'une surface de 850 m<sup>2</sup> à détacher du bien-fonds 924 pour la réalisation d'un parking à l'arrière du collège de La Gouvernière. Rapport à l'appui.
8. Demande de crédit d'engagement de CHF 150'000.- pour l'étude d'assainissement de la centrale de chauffe du chauffage à distance (CAD) de Lignières. Rapport à l'appui.
9. Lettres et pétitions.
10. Motions et propositions.
11. Résolutions, interpellations et questions.
12. Communications du Conseil communal.

1. **Appel.**

J. Ribeaud, président du Conseil général, ouvre la séance à 20 heures. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et donne la parole au secrétaire du Conseil général, M. Wälchli pour procéder à l'appel.

Le secrétaire du Conseil général, M. Wälchli, procède à l'appel. 10 membres du Conseil général sont présents et 1 est excusé. Tous les membres du Conseil communal sont présents. S. Bianchini, administrateur communal et C. Chédel, collaboratrice administrative en charge du procès-verbal, sont présents.

2. **Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 16 février 2023.**

Tous les membres du Conseil général ont eu accès au procès-verbal. Il n'y a pas de remarque, ni de question.

**Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.**

3. **Approbation de l'ordre du jour.**

Tous les membres du Conseil général ont eu accès à l'ordre du jour.

**L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.**

4. **Communications du président.**

J. Ribeaud informe qu'il a reçu la démission au 30.06.2023 de Mme Odile Schleppi comme membre du Conseil d'événements scolaires (CESC).

5. **Nomination d'un membre au Conseil d'Evénements scolaires (CESC) suite à la démission de Mme Odile Schleppi.**

D. Schleppi, au nom du PLR, propose la candidature de Cyrielle Bonjour.

**La nomination de Cyrielle Bonjour est validée par 9 voix et 1 abstention.**

6. **Augmentation de la dotation en personnel de la Commune. Rapport à l'appui.**

**L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.**

D. Schleppi, au nom de la Commission financière et de gestion, indique que le Conseil communal a fourni un rapport étoffé et défendable aux yeux de la population, qui indique que les heures supplémentaires sont conséquentes. Le fait que le nombre de dossiers en retard et que certaines nouvelles tâches n'ont pas pu être entamées confirme que cet engagement est nécessaire. La dotation actuelle en personnel atteint les 680%. Celle autorisée se monte à 700% et passerait à 800%. Compte tenu des nouvelles charges liées à ce poste et de la diminution des heures supplémentaires, la charge financière annuelle est estimée à CHF 60'000.-. La personne engagée sera en charge du domaine technique, de l'équipe technique et suppléant de l'administrateur. La Commission financière et de gestion admet que la situation actuelle n'est pas tenable et accepte ce projet à l'unanimité.

Il n'y a aucune question par rapport à ce rapport.

J. Ribeaud donne lecture de l'arrêté.

**L'arrêté est accepté à l'unanimité.**

7. **Demande de crédit d'engagement de CHF 55'000.- pour l'acquisition d'une surface de 850 m2 à détacher du bien-fonds 924 pour la réalisation d'un parking à l'arrière du collège de La Gouvernière. Rapport à l'appui.**

**L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.**

D. Schleppi, au nom de la Commission financière, indique que lors de manifestations à la Gouvernière, chacun a pu constater de longue date que la capacité actuelle du parking est largement insuffisante. Le parcage déborde largement sur les champs avoisinants. Afin d'augmenter les possibilités de parcage, il est proposé d'acquérir une surface de 850 m2 au nord du collège, au prix de CHF 60.-/m2, afin de créer environ 40 places de parc. L'avant-projet suscite plusieurs interrogations, toutefois, il n'est pas question de se positionner sur ce point aujourd'hui, mais uniquement sur l'acquisition de ce terrain. La Commission financière et de gestion est favorable à l'unanimité à cette acquisition.

Il n'y a aucune question par rapport à ce rapport.

J. Ribeaud donne lecture de l'arrêté.

**L'arrêté est accepté à l'unanimité**

8. **Demande de crédit d'engagement de CHF 150'000.- pour l'étude d'assainissement de la centrale de chauffe du chauffage à distance (CAD) de Lignièrès. Rapport à l'appui.**

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.

B.-G. Bergeret, au nom de la Commission de l'énergie, indique que la grande somme demandée est élevée. Plusieurs variantes ont été proposées en indiquant que notre système serait aux soins intensifs, voire aux soins palliatifs. Il faut agir vite mais avec réflexion quand même. Les premières mesures à prendre sont le raccordement des chaudières en parallèle, qui n'avait étonnement pas été réalisé, et la mise en place d'un accumulateur de chaleur. Deux variantes ont été présentées, soit une au minimum vital avec le changement des deux chaudières et des filtres et l'ajout d'un accumulateur, tout cela pour 2.7 millions avec un écart pouvant aller jusqu'à 30%. Dans cette variante minimale, il n'y a pas de subvention. Pour la troisième variante, un couple chaleur-force serait ajouté et une pompe à chaleur pour diversifier les différentes sources d'énergies. Le budget se monte à 3.9 millions de francs avec toujours le même écart possible de 30%. Une subvention unique serait possible à hauteur de CHF 440'000.- et CHF 32'000.- annuellement. Ils ont fait des calculs et ils pensent que la troisième variante est la meilleure et à terme, la dépense finale est la même que la variante 2. La commission s'est déterminée pour la variante 3 et c'est pour cela qu'une demande de crédit de CHF 150'000.- avec la variante 3 est proposée.

T. Bonjour, au nom de la Commission financière et de gestion, rappelle que le budget avec le plan financier des tâches prévoit l'assainissement du CAD, ce n'est donc pas une surprise. Ce crédit de CHF 150'000.- figure déjà au budget.

D. Schleppi, au nom de la Commission financière et de gestion, indique que cette demande de crédit a été acceptée à l'unanimité.

Il n'y a aucune question par rapport à ce rapport.

J. Ribeaud donne lecture de l'arrêté.

**L'arrêté est accepté à l'unanimité**

9. **Lettres et pétitions.**

J. Ribeaud n'a reçu aucune lettre ou pétition.

10. **Motions et propositions.**

J. Ribeaud n'a reçu aucune motion ou proposition.

11. **Résolutions, interpellations et questions.**

J. Ribeaud n'a reçu aucune motion ou proposition.

12. **Communications du Conseil communal.**

J. Chiffelle communique les points suivants:

**Commission des Aînés**

Nous nous sommes rencontrés avec la Commission des Aînés afin d'organiser les activités de cette année. Un premier café-croissant a été agendé au 10 mai à la cantine du FC Lignières et les invitations seront envoyées la semaine prochaine. La sortie annuelle aura lieu au mois de juin. Nous attendons encore la confirmation du voyageur.

**Début d'activité de M. Patrice Krieg**

Comme je vous l'avais déjà annoncé, François Wermeille prendra sa retraite à la fin de ce mois et son successeur, Patrice Krieg, a pris ses fonctions lundi 3 avril.

#### **Début d'activité de Mme Céline Neuenschwander**

Suite au départ de Martina Vuilliomenet, nous avons engagé Céline Neuenschwander, habitante de Lignières, qui a également pris ses fonctions lundi 3 avril.

Nous leur souhaitons à tous les deux la bienvenue.

#### **Initiative géo-topographique**

Vous l'avez peut-être vu dans la presse, le Conseil d'Etat a publié un rapport sur la péréquation fédérale entre les communes. La bonne nouvelle c'est que, contrairement aux premières discussions, il envisage d'entrer en matière sur la question des charges géo-topographiques. Des échanges auront encore lieu entre le comité d'initiative, l'ACN et le Conseil d'Etat et je ne manquerai pas de vous tenir au courant de la suite de ce dossier.

#### **Fête du vin nouveau à Cressier**

Le CAP tient chaque année un stand crêpes à la fête du vin qui génère une importante source de revenus pour les activités menées par les animateurs. Nous avons besoin d'un maximum de monde, donc n'hésitez pas à venir vers moi pour vous inscrire sur une tranche horaire.

F. Bonjour communique les points suivants :

#### **Problématique de l'encaissement des taxes déchets des résidences secondaires au camping**

Chaque résident du camping doit s'acquitter de la taxe déchets pour résidence secondaire qui leur permet d'avoir accès à la déchetterie intercommunale ainsi qu'à l'écopoint, comme chaque habitant de Lignières. Malheureusement, bon nombre d'entre eux ne veulent pas payer cette taxe pour différentes excuses, ce qui engendre du travail supplémentaire conséquent pour l'administration communale pour l'envoi d'explicatifs à chaque résident.

S. Gaillard communique les points suivants :

#### **Eau de secours pour Lignières**

La Ville de Neuchâtel projette de réaliser une nouvelle infrastructure pour alimenter en eau Chaumont par l'Est. Pour ce faire, il est prévu d'installer une nouvelle conduite d'eau potable depuis le réservoir de Frochaux et de construire un nouveau réservoir tampon à Enges. Cette nouvelle infrastructure permettra ainsi de régler la problématique de l'alimentation en eau de Chaumont et d'Enges.

La Commune de Lignières est intéressée par ce projet, car elle pourrait se raccorder sur le nouveau réservoir qui sera construit à Enges et ainsi disposer d'une alimentation en eau de secours. En effet, à l'heure actuelle, la Commune de Lignières est totalement dépendante de ses propres sources pour assurer son alimentation. Aussi, si celles-ci devaient être impropres à la consommation par suite d'une pollution ou si la production de celles-ci devait diminuer ces prochaines années en raison du changement climatique, ce raccordement permettrait d'y remédier.

Une pré-étude est actuellement en cours à ce sujet devant nous permettre de nous positionner sur ce projet. Un rapport sera normalement soumis au Conseil général à ce sujet encore cette année.

#### **Raccordement CAD à Montilier**

Actuellement 4 villas sont en cours de construction dans le quartier de Montilier. Une demande de raccordement nous est parvenue dans le but de profiter de cette source d'énergie que représente le CAD.

Cependant, une question est en suspens concernant la capacité des conduites déjà posées pour ce quartier. Une étude est en cours dans le but d'évaluer et d'éventuellement procéder à la modification nécessaire.

Une demande de crédit devrait suivre rapidement si cette question devait se révéler fondée.

